

Dénomination du médicament

ATEBEMYXINE, collyre en solution
Sulfate de néomycine / sulfate de polymyxine B

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que ATEBEMYXINE, collyre en solution et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser ATEBEMYXINE, collyre en solution ?
3. Comment utiliser ATEBEMYXINE, collyre en solution ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver ATEBEMYXINE, collyre en solution ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE ATEBEMYXINE, collyre en solution ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS (J : Anti-infectieux)
(S : Organe des sens) - code ATC : S01AA30.

Ce médicament est un collyre (gouttes oculaires) contenant :

- un antibiotique de la famille des aminosides : la néomycine,

- et un antibiotique de la famille des polypeptides : la polymyxine B.

Ce médicament est indiqué dans le traitement local de certaines infections de l'œil dues à des bactéries pouvant être combattues par les antibiotiques contenus dans ce médicament : conjonctivites sévères, kératites (inflammation de la cornée d'origine bactérienne) et ulcères de la cornée.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après la fin du traitement.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER ATEBEMYXINE, collyre en solution ?

N'utilisez jamais ATEBEMYXINE, collyre en solution :

- si vous êtes allergique à la néomycine, à la polymyxine B ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien avant d'utiliser ATEBEMYXINE, collyre en solution.

Mises en garde spéciales

- En cas d'infection de l'œil, le port des lentilles est formellement contre-indiqué pendant la durée du traitement.
- En cas d'apparition de symptômes anormaux, consulter votre médecin.

Précautions d'emploi

- Ne pas prolonger le traitement au-delà de la durée recommandée.

Enfants

Il n'existe pas d'utilisation justifiée de ATEBEMYXINE, collyre en solution dans la population pédiatrique.

Autres médicaments et ATEBEMYXINE, collyre en solution

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

ATEBEMYXINE, collyre en solution avec des aliments

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament. Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse. Si vous découvrez que vous êtes enceinte, consultez votre médecin, lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre le traitement. Ce médicament peut être prescrit au cours de l'allaitement. D'une façon générale, il convient de demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

La vision peut être brouillée juste après l'instillation.

ATEBEMYXINE, collyre en solution contient du chlorure de benzalkonium

Ce médicament contient 0,5 mg de chlorure de benzalkonium par volume unitaire (10 mL).

Le chlorure de benzalkonium peut être absorbé par les lentilles de contact souples et changer leur couleur. Retirer les lentilles de contact avant application et attendre au moins 15 minutes avant de les remettre.

Le chlorure de benzalkonium peut également provoquer une irritation des yeux, surtout si vous présentez un syndrome de l'œil sec ou des troubles de la cornée (couche transparente à l'avant de l'œil). En cas de sensation anormale, de picotements ou de douleur dans les yeux après avoir utilisé ce médicament, contactez votre médecin.

3. COMMENT UTILISER ATEBEMYXINE, collyre en solution ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

La dose recommandée est de 1 goutte dans l'œil 3 à 8 fois par jour.

Durée du traitement : 7 jours en moyenne.

Mode et voie d'administration

Voie ophtalmique.

Pour une bonne utilisation du collyre, certaines précautions doivent être prises :

- Lavez-vous soigneusement les mains avant de procéder à l'instillation
- Evitez le contact de l'embout du flacon avec l'œil ou les paupières
- Instillez une goutte de collyre dans le cul-de-sac conjonctival de l'œil à traiter en regardant vers le haut et en tirant légèrement la paupière inférieure vers le bas.
- Après l'instillation, fermez l'œil quelques secondes.
- Puis, appuyez avec un doigt sur le coin de votre œil situé du côté du nez pendant 2 minutes. Cela permettra de réduire le passage des substances actives dans le reste de votre organisme.
- L'œil fermé, essuyez proprement l'excédent.
- Rebouchez le flacon soigneusement après chaque utilisation.

En cas de traitement concomitant par un autre collyre, instillez les collyres à 15 minutes d'intervalle.

Si vous avez utilisé plus de ATEBEMYXINE, collyre en solution que vous n'auriez dû

Des instillations répétées de façon prolongée peuvent entraîner un passage systémique non négligeable des principes actifs, en outre d'une aggravation des effets indésirables locaux.

Si vous pensez avoir pris plus d'ATEBEMYXINE, collyre en solution qu'il ne le fallait et que vous sentez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez contacter votre

médecin.

Si vous oubliez d'utiliser ATEBEMYXINE, collyre en solution

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser ATEBEMYXINE, collyre en solution

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Possibilité d'irritation transitoire
- Risque de réaction d'hypersensibilité.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER ATEBEMYXINE, collyre en solution ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne doit pas être conservé plus de 15 jours après la première utilisation. Notez la date d'ouverture en clair sur l'emballage.

Ce médicament doit être conservé à une température ne dépassant pas 25°C.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez des signes visibles de détérioration.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient ATEBEMYXINE, collyre en solution

- Les substances actives sont :

Sulfate de néomycine.....	0,34
MUI	
Sulfate de polymyxine B.....	1,00
MUI	

Pour 100 mL de collyre.

- Les autres composants sont :

Chlorure de benzalkonium, citrate acide de sodium, chlorure de sodium, hydroxyde de sodium, eau purifiée.

Qu'est-ce que ATEBEMYXINE, collyre en solution et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme d'un collyre en solution ; flacon de 10 mL.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE CHAUVIN

416, RUE SAMUEL MORSE - CS99535
34961 MONTPELLIER

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE CHAUVIN

416, RUE SAMUEL MORSE - CS99535
34961 MONTPELLIER

Fabricant

LABORATOIRE CHAUVIN

Z.I. RIPOTIER HAUT
07200 AUBENAS

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]
{mois AAAA}

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

QUE SAVOIR SUR LES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée du traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

1. N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.
2. Respectez strictement votre ordonnance.
3. Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.
4. Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.
5. Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.